



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Actualité de la politique de formation et formation professionnelle

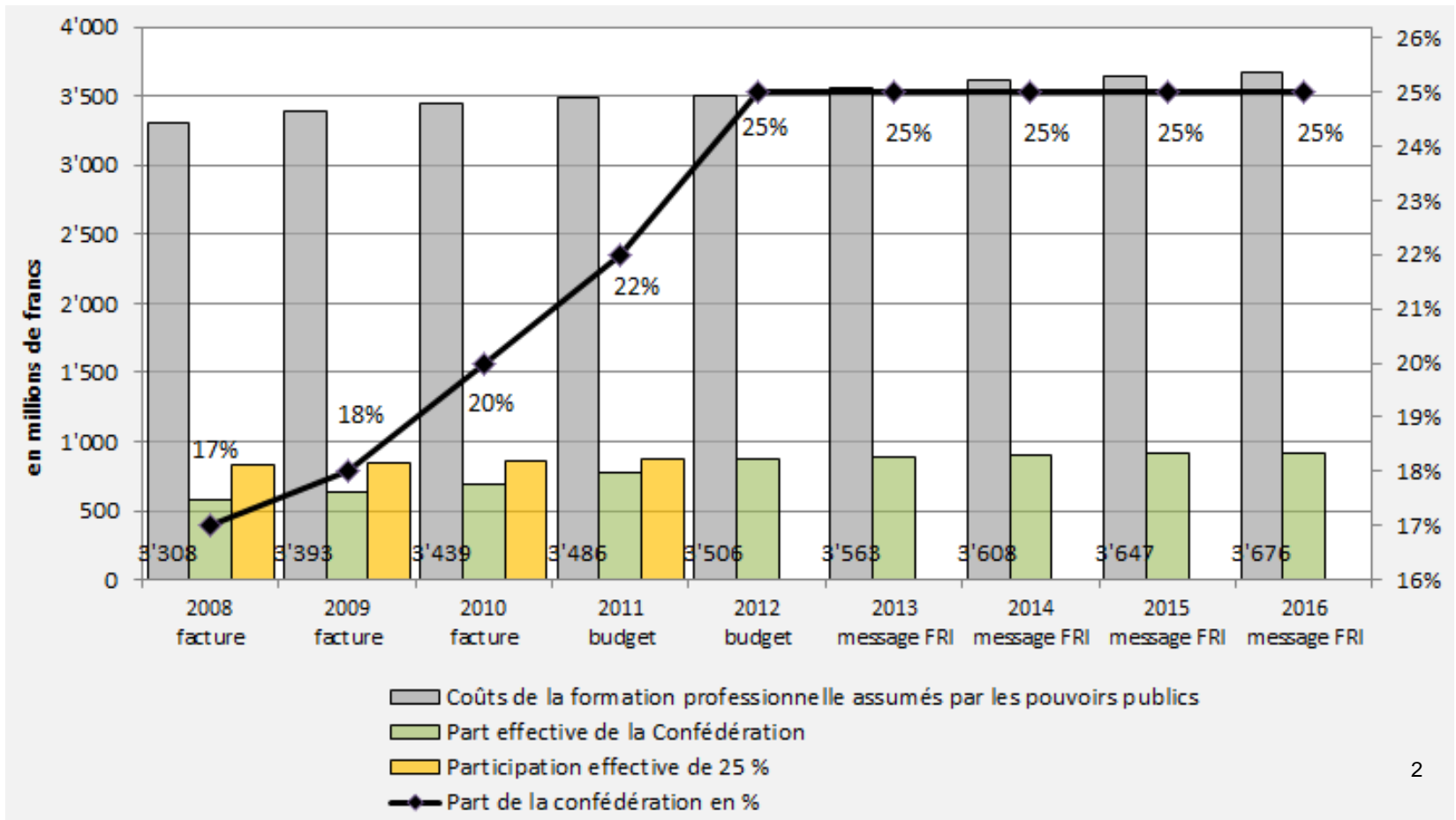
Belinda Walther Weger, vice-directrice OFFT
Responsable du centre de prestations
Formation professionnelle

Journées des partenaires, 19-20 mars 2012



Message FRI 2013-2016

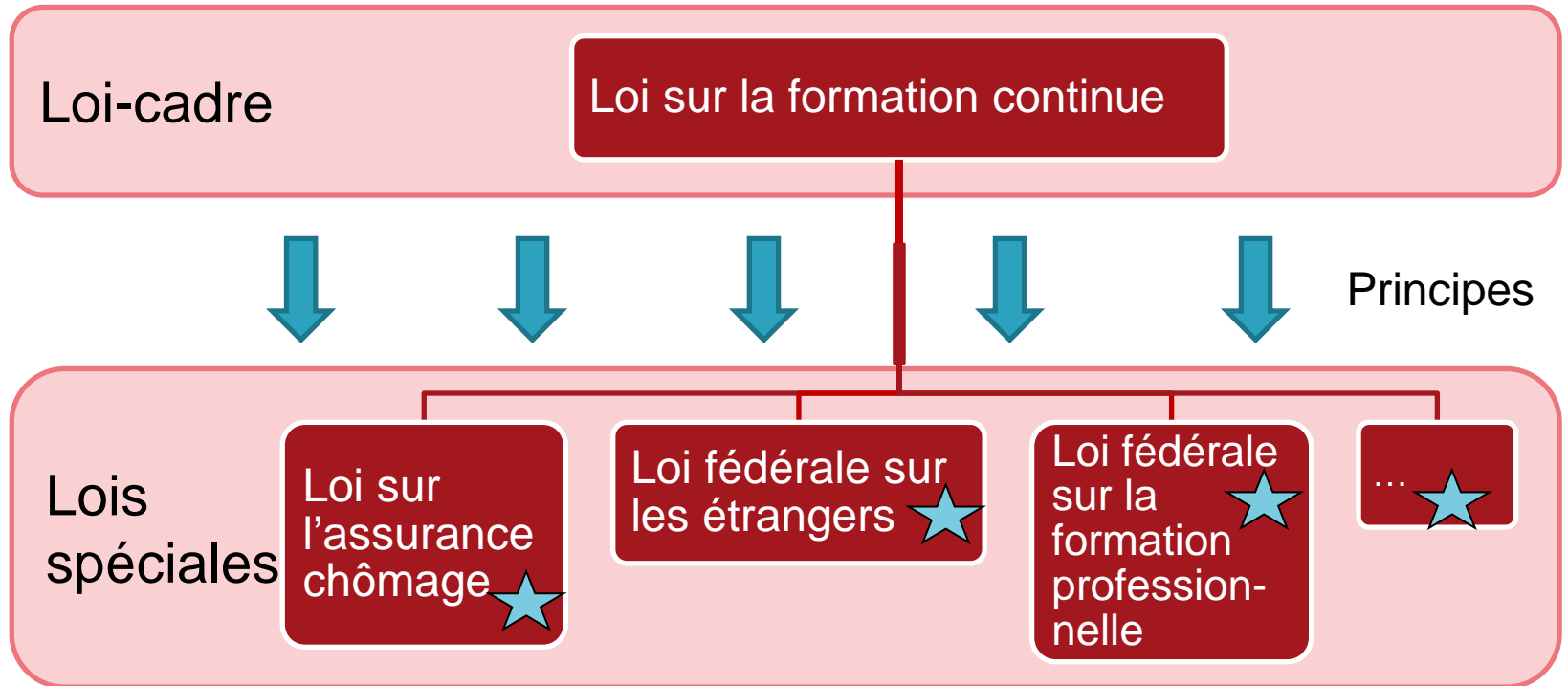
Valeur indicative de la part fédérale atteinte (25 %)





Projet de Loi sur la formation continue

En consultation jusqu'au 13 avril 2012



★ Mesure d'encouragement



Financement de la formation professionnelle supérieure /1

Les acquis

Conscience commune des problèmes

- ✓ Considérer les examens et les ES ensemble
- ✓ Préserver les forces reconnues de la FPS
(lien avec le marché du travail et faible bureaucratie)

Financement supplémentaire dans le cadre déjà en place

- ✓ Davantage de soutien pour l'élaboration des examens
- ✓ Davantage d'argent pour l'organisation des examens (25 %)

Actualités :

- **Modification art. 65 OFPr**
Subvention pour les examens : 60 à 80 %
- **Enquête auprès des candidats (econconcept)**



Financement de la FPS /2

Subventions plus élevées des examens (art. 65 OFPr)

Subvention de 60 % au maximum

- Il va de l'intérêt des organes responsables des examens de travailler dans une optique économique.

Cas exceptionnels : jusqu'à 80 %

- Définir une limite supérieure pour les taxes d'examen

Evaluation

- Cohérence au sein de l'OFPr / Octroi des subventions
- Augmentation substantielle des subventions
 - soutient la professionnalisation
 - permet une réduction notable des taxes d'examen
 - Mise en œuvre rapide et efficacité
- Les subventions fédérales passent de 15 millions CHF à 40 millions CHF.



Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle

Elaboration largement soutenue

- **24 janvier 2012** : L'organe de pilotage OFFT/CDIP a approuvé le document pour la procédure de consultation sur recommandation **unanime** du groupe de pilotage
- **29 février 2012 - 30 juin 2012** : Procédure de consultation
Séances d'informations : Partenaires de la formation professionnelle et autres milieux intéressés.
- **Août 2012** : Approbation du rapport concernant la procédure de consultation par le groupe de pilotage à l'intention de l'organe de pilotage OFFT/CDIP.
- **Décembre 2012** : Ediction du PEC MP par l'OFFT



Formation professionnelle initiale

Texte de référence: guide et instrument de travail

Principales étapes

- Le texte de référence (anciennement texte standard) a été remanié suite aux résultats de l'audition:
 - Prescriptions contraignantes dans les orfo
 - Réduction des charges pour les ortra
 - Renoncement à un délai d'adaptation des orfo en vigueur
- Convocation à une séance finale par l'OFFT
- L'objectif est de terminer les travaux d'ici au printemps 2012, afin que le texte puisse ensuite être utilisé comme guide et instrument de travail.



Processus de Copenhague

Comparabilité internationale: Audition relative au cadre national des certifications

**ORDONNANCE
sur le cadre
national des
certifications
pour les
diplômes de la
formation
professionnelle**

**Cadre
national des
certifications
de la Suisse
CNC-CH**

**Modèle de
supplément
au diplôme**

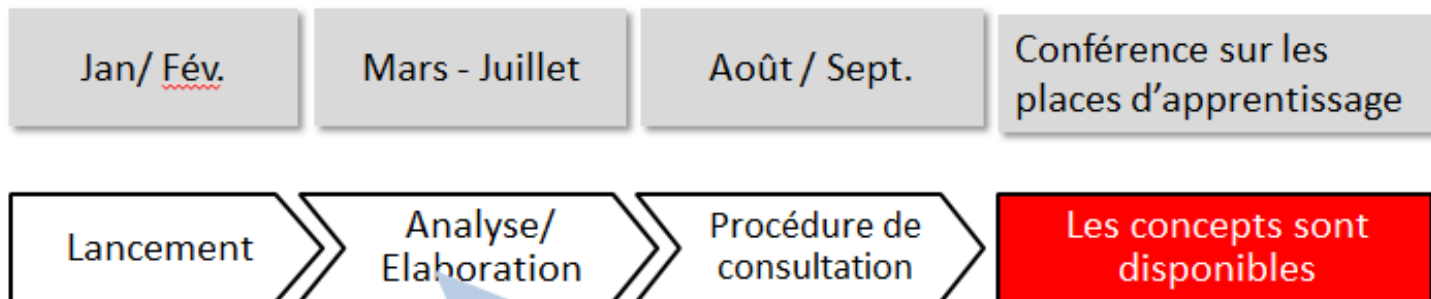
**Rapport
explicatif**



Conférence sur les places d'apprentissage

Concepts relatifs à la mobilité professionnelle

- Augmentation de la mobilité
- Encouragement de l'enseignement des langues étrangères



Résultats des projets partiels :

- mobilité dans la formation professionnelle
- analyse des échanges linguistiques nationaux

Intégration des partenaires de la formation professionnelle :

- Groupe d'accompagnement
- Procédure de consultation



OBJECTIF EMPLOI

Le magazine sur la formation professionnelle destiné
aux parents et aux enseignants
Numéro 3, printemps 2012

LA MATURITÉ
PROFESSIONNELLE

AVANTAGES, POSSIBILITES DE
CARRIERE ET PERSPECTIVES



Merci de votre intérêt!



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Eine Initiative von Bund, Kantonen und Organisationen der Arbeitswelt